

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 2022-18



Département d'Indre et Loire
Commune de Candes Saint Martin

Nombres de conseillers :
en exercice : 11
présents : 7
votants : 7

L'an deux mil vingt deux

Le, 7 Juin

Le Conseil Municipal de la Commune de **CANDES SAINT MARTIN**

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire

à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Stéphan PINAUD

Date de la convocation du Conseil Municipal : 31 mai 2022

Présents : MM Stéphan PINAUD, Claude TOMAS, Cécile GAUCHER, Pascal HUET, Eric BREILLACQ, Joël RAVENEAU, Aurélie DELAPORTE

Représentés : néant

Excusées : Mégane MONNEAU, Véronique GAROUX, Francis KATCHATOUROFF, Romane HUET

Monsieur Joël RAVENEAU est nommé secrétaire de séance.

Objet : **INSTALLATION DISTRIBUTEUR DE PAINS**

Claude THOMAS, premier adjoint à la commune de Candes Saint Martin, expose le souhait d'installer un distributeur de pains qui permettrait d'avoir un service de proximité pour les Candais et Candaises ainsi que pour les touristes.

Monsieur AUFFRAIS, présent à la séance, boulanger à Cinais, explique les modalités de fonctionnement au conseil municipal.

Après débats, il est proposé de voter.

Après avoir délibéré les membres présents ou représentés, le conseil municipal décide de voter à mains levées :

- Oui : 5

Non : néant

Abstentions : 2 (MMS : Joël

RAVENEAU – Stéphan PINAUD)

Candes Saint-Martin,
le 9 juin 2022
Pour Copie Conforme
Le Maire,

Stéphan PINAUD

